

C.G.T.

CONFEDERATION GENERALE DU TRAVAIL

213, Rue Lafayette
PARIS

F.S.M.

BULLETIN CONFÉDÉRAL

N° 34 — Bi-mensuel



3 JUILLET 1950

SOMMAIRE :

Pour un minimum vital à 19.000 francs	2	La grande importance de la rencontre internationale de Nice de la Jeunesse	8
Communiqués du Bureau Confédéral	3 et 4	Prends ta place	8
Mouvement Ouvrier International	5 et 6	Une bonne méthode : coordonner les efforts ; une nécessité : être plus près des masses	9
Communiqués du Bureau Confédéral	7	La répression	9
Appel du Bureau Confédéral à l'unité pour l'interdiction de la bombe atomique	7	Sécurité Sociale	10
Le 14 juillet et l'Appel de Stockholm	7	Vacances	10

Pour un minimum vital à 19.000frs

Lors de sa réunion du 15 février 1950, la Commission Administrative de la C.G.T. rappelait qu'en attendant le rajustement général des salaires dans le cadre des Conventions Collectives et sur la base du retour au pouvoir d'achat de 1938, il était nécessaire de lutter « pour un salaire minimum de garantie rendu obligatoire, égal au minimum vital, calculé suivant le mode admis par le Conseil Supérieur de la Fonction Publique, soit actuellement environ 19.000 francs ».

La C.A. précisait que ce minimum devait « garantir les salaires des corporations les plus défavorisées, où le patronat tente d'utiliser le chômage pour réduire les salaires au-dessous des minima légaux ».

Cette revendication formulée par la Commission Administrative est toujours entièrement valable, contrairement à certaines interprétations erronées, le chiffre de 19.000 francs par mois est toujours le seul retenu officiellement par la C.G.T.

Les erreurs qui ont parfois été commises à ce sujet proviennent de ce que, par la faute des dirigeants nationaux de la C.F.T.C. et de F.O., la Commission Supérieure des Conventions Collectives réunie en mai dernier n'a pas retenu la proposition de la C.G.T. de prendre pour base de ses travaux la méthode, pourtant officielle et éprouvée, de la Fonction Publique.

Un nouveau budget-type, **scandalusement insuffisant et que les délégués confédéraux n'ont pas approuvé**, a donc été établi provisoirement par les sous-commissions techniques de la Commission Supérieure des Conventions Collectives.

Or, ce budget insuffisant, chiffré **à titre d'essai** par le Centre Confédéral d'Etudes Economiques donne pourtant le chiffre de 18.457 francs par mois.

Qu'un budget-type aussi incomplet aboutisse néanmoins à ce chiffre, supérieur à la moyenne des salaires actuellement pratiqués en France, confirme donc de façon éclatante le bien-fondé de la revendication confédérale d'en finir avec les salaires inférieurs à 19.000 fr.

Certes, sur les mêmes bases de calcul, les patrons, les agrariens et les représentants du gouvernement aboutissent à des chiffres beaucoup plus bas : **nos militants doivent faire connaître autour d'eux que ces Messieurs du C.N.P.F. prétendent que des chaussures (?) à 900 francs peuvent parfaitement durer trois ans, qu'un vêtement (?) à 3.000 francs est encore en bon état au bout de quatre ans, etc., etc.**

Les travaux de la Commission Supérieure des Conventions Collectives ont, en effet, au moins le mérite d'avoir révélé publiquement l'extraordinaire cynisme des dirigeants patronaux et de leurs valets gouvernementaux.

Mais ce cynisme qui est celui d'aventuriers préparant fébrilement la guerre, est aussi une preuve de faiblesse. Sans sous-estimer les difficultés de la lutte, les militants de la C.G.T. doivent populariser nos chiffres qu'il est impossible de critiquer honnêtement : sur cette base évidente et indiscutable, ils ont la possibilité de grouper l'immense majorité des travailleurs, que ceux-ci soient organisés ou non.

« Lorsqu'une idée pénètre les masses, elle devient une force matérielle » : il faut que la revendication du minimum vital devienne aussi, grâce à l'action unie des travailleurs, une force matérielle qui oblige enfin le gouvernement et le patronat à fixer le salaire de base au minimum de 19.000 francs.

Dans « Le Peuple » et « La Vie Ouvrière » nous avons d'une part chiffré le budget-type établi par les sous-commissions techniques de la Commission Supérieure des Conventions Collectives et, d'autre part, comparé les éléments retenus pour l'établissement de ce budget et ceux qui avaient été officiellement fixés par le Conseil Supérieur de la Fonction Publique.

La comparaison entre ces documents et les explications que nous devons fournir avec tous les détails nécessaires, permettront aux travailleurs de se faire une opinion raisonnée, de se convaincre de la justesse de la position de la C.G.T.

Elles permettront, de plus, de détruire cette idée, encore trop répandue, que nos chiffres sont trop élevés et que le minimum vital à 19.500 francs par mois, constitue une revendication démagogique.

Quand nous avançons le chiffre de 18.456 francs, il convient de retenir que ce sont nos estimations qui nous y conduisent, mais patrons et représentants gouvernementaux à la Commission Supérieure sont loin de s'aligner sur nos positions. C'est si vrai que déjà, en ce qui concerne le budget alimentaire que nous avons chiffré à 8.133 fr. 50, la sous-commission technique, en partant des mêmes denrées, s'est arrêtée à 7.152 francs.

Quant au budget-matières, les discussions au sein de la sous-commission technique

ont dû être interrompues, les représentants patronaux ayant, avec un cynisme et un mépris outranciers, renouvelé leurs sordides propositions.

Non seulement ils estiment que le blanchissage de deux serviettes par mois est un luxe intolérable pour un travailleur, que la réfection d'un logement tous les vingt ans est très largement suffisant, mais ils refusent de faire entrer en compte dans les frais divers, les cotisations syndicales, montrant ainsi combien ils se moquent de la constitution qui reconnaît explicitement le droit syndical.

Evidemment, si on peut dire, dans tous ces calculs il n'est pas question de soins médicaux et dentaires, ni de frais pharmaceutiques... C'est vrai qu'il suffit de ne pas être malade.

Nous n'avons pas à nous étonner de toutes ces choses. Le patronat et l'Etat capitaliste sont ce qu'ils ont toujours été : de rapaces exploités.

A nous de savoir mobiliser la masse des travailleurs pour renverser la vapeur et imposer d'autres conditions de vie à la classe ouvrière.

Communiqués du Bureau Confédéral

7 JUIN

Le Bureau Confédéral s'est réuni le mercredi 7 juin. Il a entendu une information sur les travaux du Comité Exécutif de la F.S.M. réuni à Milan du 19 au 24 mai dernier et approuvé pleinement les décisions qui ont été prises en particulier sur les questions essentielles de la lutte pour la paix et pour l'unité des travailleurs.

En ce qui concerne la lutte pour la Paix, le Bureau Confédéral a fait siennes les recommandations du Comité Exécutif qui portent sur :

- 1° l'intensification de la campagne de signatures au bas de l'appel de Stockholm ;
- 2° le développement des actions de masse contre les préparatifs de guerre ;
- 3° la liaison entre la défense des revendications et la bataille pour la paix ;
- 4° la dénonciation systématique des fauteurs de guerre ;
- 5° le soutien des peuples coloniaux dans leur lutte de libération nationale ;
- 6° la multiplication et le renforcement des Comités de paix dans les entreprises ;
- 7° la préparation du 2° Congrès Mondial des Partisans de la Paix prévu pour le mois d'octobre 1950.

Sur le problème de l'unité, le Comité Exécutif de la F.S.M. a insisté sur la nécessité de l'unité d'action comme moyen :

- 1° de réaliser la plus grande concentration de forces populaires en vue de défendre la paix et les intérêts économiques et sociaux des travailleurs ;
- 2° de démasquer les dirigeants scissionnistes et précisément les leaders de l'Internationale Jaune ;
- 3° de développer dans tous les pays capitalistes le respect de la démocratie syndicale ;
- 4° d'aider à la réalisation de l'objectif essentiel de la F.S.M. : une seule section syndicale par entreprise, une seule centrale nationale, une seule internationale syndicale.

**

Le Bureau Confédéral a procédé à un échange de vues sur l'évolution du chômage en France et chargé le Centre Confédéral d'Etudes Economiques de préparer une étude approfondie sur la situation économique du pays en vue d'une large conférence de toutes les organisations syndicales sur ces problèmes.

**

Le Bureau Confédéral proteste avec indignation contre le décret du 1^{er} juin par lequel le Président du Conseil Bidault et le Ministre Teitgen, supprime purement et simplement le Conseil Central de la Radio en réponse aux nombreuses réclamations des personnalités qui le composaient, réclamations tendant à réunir un organisme légal jamais convoqué depuis deux ans.

9 JUIN

Le Bureau de la C.G.T. a examiné les résultats connus des élections à la Sécurité Sociale.

Il peut, d'ores et déjà, affirmer que ces élections constituent une grande victoire pour la C.G.T.

Pendant des semaines, l'ensemble de la presse gaulliste, réactionnaire, gouvernementale et socialiste, la radio, ont mené une campagne effrénée de mensonges, de calomnies, dans le but de discréditer la C.G.T. et son programme d'amélioration de la Sécurité Sociale.

Pendant des semaines, les ennemis de la classe ouvrière ont nourri l'espoir que la C.G.T. sortirait écrasée de cette consultation et qu'ils pourraient mener en toute quiétude leur politique réactionnaire. Ils accordaient à la C.G.T. 30 % des voix.

Dans leur bon sens et leur volonté d'union, les travailleurs leur ont infligé à eux un cuisant échec.

Les résultats connus montrent que la C.G.T. obtiendra environ 50 % de tous les suffrages pour les Caisses Primaires de Sécurité Sociale et environ 60 % pour les Caisses d'Allocations Familiales.

Si l'on prend les voix obtenues par les seules organisations syndicales présentant des listes, la C.G.T. obtient près de 70 % de ces voix contre 30 % aux deux autres organisations : C.F.T.C. et F.O.

D'autre part, les syndicats gaullistes dits indépendants, sortent littéralement anéantis de ces élections avec environ 3 %, malgré une propagande massive et coûteuse.

La classe ouvrière vient de démontrer avec éclat qu'elle ne permettra pas au fascisme de s'installer chez nous.

Le Bureau de la C.G.T. tient cependant à tirer les enseignements du vote.

En 1947, la C.G.T. avait obtenu 59 % des suffrages. La scission organisée par Jouhaux, Bouzanquet et autres, lui a fait perdre 9 %, que ne gagnent même pas les syndicats scissionnistes.

La C.F.T.C. perd elle aussi des suffrages. Des travailleurs désorientés par les divisions, ont éparpillé leurs voix sur d'autres listes de diversion. *Mais ils ne veulent pas d'organisations scissionnistes.*

La grande leçon qu'on peut déjà tirer des élections, c'est d'abord que la C.G.T. résiste victorieusement depuis trois ans à tous les assauts de ses ennemis et la campagne acharnée dirigée contre elle, appuyée par les millions de dollars américains.

C'est ensuite que le grand patronat de combat s'exagère les services que lui rendent ses agents scissionnis-

tes, profite néanmoins de la division pour réduire les salaires et les libertés syndicales.

Nous soulignons qu'à ce vote n'ont pas participé les cheminots, les mineurs, les inscrits maritimes et certaines catégories de services publics qui, tous et toutes, habituellement, font confiance à 80 % aux candidats de la C.G.T. dans toutes les élections.

La classe ouvrière vient de démontrer qu'elle soutient et qu'elle soutiendrait toujours les organisations et les militants qui travaillent à son unité.

Pour que ça change, pour améliorer la Sécurité So-

14 JUIN

Le Bureau Confédéral s'est réuni le mercredi 14 juin.

Il a décidé de mettre à l'ordre du jour de la C.A. de samedi prochain, 17 juin, la question des travaux de la Commission Supérieure des Conventions Collectives. Le Gouvernement et le patronat persistant à retarder le chiffrage du budget-matière établi par les sous-commissions de la Commission Supérieure, le Bureau Confédéral a demandé au Centre Confédéral d'Etudes Economiques de chiffrer ce budget pour en soumettre le résultat à la C.A.

Le Bureau Confédéral a fait sienne la protestation du Cartel Central des Fonctionnaires, Postiers, Agents des Services Publics et de l'E.D.F. à l'occasion des manœuvres qui se déroulent à l'Assemblée Nationale sur les problèmes touchant aux conditions de vie des agents de la Fonction Publique.

Il invite l'ensemble des fonctionnaires à réaliser la

21 JUIN

Le Bureau Confédéral, réuni le 21 juin 1950, adresse aux travailleurs des Usines Renault, aux délégués du personnel et du Comité d'Entreprise, à la Section Syndicale et à tous les militants, ses plus chaleureuses félicitations à l'occasion du magnifique succès qu'ils viennent de remporter aux élections de délégués.

En assurant le triomphe des listes de la C.G.T., ils ont déjoué toutes les manœuvres du patronat, du Gouvernement et de la réaction.

Le vote des métallurgistes de chez Renault témoigne de leur volonté d'unité en vue d'assurer le succès de leurs légitimes revendications.

Ils ont infligé un échec sévère à tous ceux qui tentent de diviser les travailleurs devant les attaques de la réaction.

Par leur pratique constante de l'unité d'action, leur confiance soutenue envers la C.G.T., les métallurgistes des Usines Renault ont pu faire aboutir quelques-unes de leurs revendications, même dans les conditions les plus difficiles.

Ils ont pu imposer une nouvelle augmentation de 2,5 % s'ajoutant aux 5,5 % d'après la grève et à la prime de 7.500 francs minimum.

Le Bureau Confédéral est persuadé qu'en poursuivant leur rassemblement, en renforçant la C.G.T. qui lutte sans relâche pour leur unité et leurs revendications, les métallurgistes des Usines Renault connaîtront d'autres succès plus importants.

En les citant en exemple à l'ensemble de la classe ouvrière, le Bureau Confédéral leur souhaite de nouvelles victoires, une entente fraternelle entre tous, le renforcement de l'unité d'action entre toutes les organisations et l'acheminement rapide vers l'unité syndicale dans un seul syndicat rassemblant tous les travailleurs, sans distinction d'opinion politique ou de croyances religieuses.

Le Bureau Confédéral félicite les élus des travailleurs au Conseil d'Administration de la Caisse Primaire de Sécurité Sociale de Longwy, pour l'unité réalisée dans la défense des assurés sociaux et pour le succès remporté dans l'élection du Bureau de la Caisse.

Par contre, il dénonce le bloc anti-ouvrier qui s'est

cial, lutter avec succès contre le chômage et pour la Paix, le Bureau de la C.G.T. invite tous les travailleurs à compléter leur succès du 8 juin, en réalisant l'unité syndicale.

Que les organisations et les syndiqués, qui ont quitté la C.G.T. sous l'inspiration des Jouhaux et Bouzanquet, reprennent leur place parmi nous.

Que partout soit appliqué le mot d'ordre :

Une seule organisation ouvrière, un seul syndicat par entreprise et par localité, une seule C.G.T., une seule Fédération Syndicale Mondiale.

plus large unité d'action pour imposer contre le Gouvernement et sa majorité, la juste reconnaissance de leurs droits.

**

Le Bureau Confédéral s'élève avec indignation contre la décision gouvernementale de rayer des cadres de l'administration, les camarades Sauvalle, Etie et Orsini, Secrétaires de la Fédération des Polices.

En violation de la Constitution qui reconnaît explicitement le droit syndical et sans qu'aucun de ces camarades ait commis la moindre faute professionnelle, le Gouvernement applique en l'occurrence des mesures de caractère nettement fasciste qui le discrédite encore davantage aux yeux des travailleurs français.

Le Bureau Confédéral exprime aux camarades Sauvalle, Etie et Orsini, toute sa sympathie et les assure de sa totale solidarité.

constitué, en particulier dans les départements de l'Yonne et de la Charente, entre la C.F.T.C., F.O., les Mutualistes et le représentant du patronat, contre les candidats au bureau présentés par la C.G.T.

Il rappelle que des propositions d'entente ont été faites pour la constitution des bureaux des Caisses à la C.F.T.C., à F.O. et aux Mutualistes et que ceux-ci n'ont pas répondu ou ont refusé, comme la C.F.T.C., nos propositions.

Le Bureau Confédéral appelle les travailleurs à élever de vigoureuses protestations contre ces manœuvres de division qui font le jeu des adversaires de la Sécurité Sociale et de la classe ouvrière.

Il convie les Unions Départementales où les élections aux bureaux des Caisses n'ont pas encore eu lieu, à multiplier leurs efforts pour la réalisation de l'union des assurés sociaux pour la défense au sein des Caisses, de l'amélioration de la Sécurité Sociale.

**

Le Bureau Confédéral a été mis au courant de l'état des votes des deux sous-commissions de la Commission Supérieure des Conventions Collectives, qui sont chargées d'établir le budget type devant servir à déterminer le minimum vital.

Il déclare que c'est un véritable scandale que l'on continue à multiplier les manœuvres pour faire traîner les choses en longueur et que la Commission plénière, la seule qualifiée pour déterminer une position définitive, tant sur le budget type que sur les chiffres, n'ait pas été réunie d'urgence.

Il considère comme scandaleux et insultant pour les travailleurs, le budget matière qui a été adopté par la majorité des deux sous-commissions, et encore plus les chiffres qui y ont été proposés.

Il relève en particulier : l'absence des cotisations aux associations, syndicats et organisations diverses ; en matière de blanchissage, le fait qu'il n'est tenu compte que de deux torchons et deux serviettes par mois ; de 6 chemises par mois ; le prix de 900 francs pour une paire de chaussures qui doit durer deux ans et le prix de 3.500 francs pour un costume deux pièces qui doit également durer deux ans.

Lire la suite page 7

Mouvement Ouvrier International

Résolution sur la déclaration commune de la C. G. T. Française et de la Fédération des syndicats libres allemands (F. D. G. B.)

La Commission Administrative a pris connaissance de la déclaration faite en commun par des représentants de la C.G.T. et de la F.D.G.B. (Fédération des Syndicats Libres Allemands).

Estimant que, devant le grave danger que font courir au monde les menées impérialistes, l'organisation d'une action commune des travailleurs français et allemands et le développement entre eux de relations pacifiques durables constituent le moyen le plus efficace de préserver la paix,

Approuve pleinement l'initiative prise par la C.G.T. et la F.D.G.B.,

Se déclare parfaitement d'accord avec les termes de la déclaration commune faite par les représentants de ces deux organisations,

Invite les Fédérations, Unions, Syndicats et Sections Syndicales à étudier attentivement cette déclaration commune et à prendre toutes mesures pour en appliquer les conclusions.

DÉCLARATION

Les représentants de la C.G.T. française et de la Fédération des Syndicats Libres Allemands (F.D.G.B.) se sont réunis à Berlin les 14 et 15 juin 1950 dans le but de réaliser une collaboration efficace entre les classes ouvrières française et allemande pour l'établissement d'une paix solide et durable, la lutte contre la renaissance du fascisme et la défense des intérêts vitaux des salariés.

Ils ont convenu qu'une action des travailleurs français et allemands sur des bases communes ayant comme objectif d'éliminer dans les deux pays toutes les causes des guerres qui, dans le passé, les ont jetés les uns contre les autres, qui ont causé la mort de millions d'hommes et de femmes, provoqué des invasions et d'innombrables misères, était la garantie la plus sûre de l'établissement de rapports pacifiques durables entre les peuples de France et d'Allemagne.

Cette action s'avère d'autant plus nécessaire et urgente que les états impérialistes, agissant sous la direction des grands capitalistes américains, organisent les territoires français et les zones occidentales de l'Allemagne en plateforme d'agression pour une nouvelle guerre impérialiste dirigée contre l'Union Soviétique et les Démocraties Populaires.

Déjà, les états impérialistes sont passés au stade de la provocation ouverte comme le prouve le survol du territoire soviétique par une forteresse volante.

En Allemagne occidentale comme en France, on détruit ou on désorganise l'économie du pays par la transformation d'industries de paix en industries de guerre ; on construit des aérodromes militaires ; on fabrique des explosifs et des gaz toxiques ; on remilitarise l'Allemagne occidentale sous le commandement des impérialistes américains.

En Allemagne occidentale comme en France, le plan Marshall, instrument de la politique de préparation à la guerre, crée et développe le chômage, permet d'exercer une pression constante sur les salaires et conduit à l'abaissement du niveau de vie des masses laborieuses par l'accroissement continu des dépenses militaires.

En Allemagne occidentale comme en France, les hommes des trusts sont replacés aux leviers de commande de l'économie et de l'Etat.

Des criminels de guerre, des généraux hitlériens, sont blanchis et utilisés par les auteurs de guerre, tandis que les libérés démocratiques et les droits des travailleurs sont attaqués.

Sous la direction et le commandement des capitalistes américains, le gouvernement réactionnaire de Paris et le gouvernement fantoche de Bonn collabo-

rent à l'exécution de ce programme de guerre et de regression sociale.

Le plan, appelé « Plan Schuman », de concentration de l'industrie du charbon et de l'acier de France, de l'Allemagne de l'Ouest et des autres pays de l'Europe occidentale, est une tentative des impérialistes américains de renforcer leur domination sur l'économie et la politique de ces pays. Il vise à la création d'un vaste arsenal nécessaire à la préparation de la guerre antisoviétique et à la surexploitation des travailleurs.

En même temps, les gouvernements de Bonn et de Paris s'efforcent d'empêcher l'établissement de rapports fraternels entre les travailleurs allemands des zones occidentales et les travailleurs français, entre les syndicats démocratiques de France et les organisations syndicales de l'Allemagne occidentale.

Par contre, les autorités d'occupation américaines, anglaises et françaises, le gouvernement français et le gouvernement fantoche de Bonn utilisent les social-démocrates de droite, les dirigeants réactionnaires des syndicats et les dirigeants scissionnistes de l'Internationale Syndicale jaune comme agents d'exécution, dans le mouvement ouvrier, de leur politique de guerre.

Les représentants de la C.G.T. et de la F.D.G.B. rappellent aux travailleurs de France et d'Allemagne que les dirigeants social-démocrates de droite et les dirigeants réactionnaires des syndicats, en désarmant idéologiquement la classe ouvrière, en la privant de sa force essentielle, son unité, ont permis au fascisme d'accéder au pouvoir et d'ensanglanter le monde ; ils portent une lourde responsabilité dans le déchaînement de la deuxième guerre mondiale.

C'est le même rôle qu'ils jouent aujourd'hui encore plus ouvertement au profit des impérialistes agressifs anglo-américains et de leurs alliés, les grands capitalistes de France et d'Allemagne occidentale, en appuyant le plan Marshall, le Pacte Atlantique, en participant à la campagne de calomnies et de mensonges contre l'Union Soviétique.

Les représentants de la C.G.T. française saluent la création et le renforcement de la République Démocratique allemande.

En extirpant impitoyablement les racines du fascisme et de l'impérialisme, en sapant les bases du militarisme allemand, en appliquant loyalement les accords de Postdam elle a renforcé le camp des défenseurs de la paix.

Les représentants de la C.G.T. française souhaitent vivement que la République Démocratique Allemande remporte des succès encore plus grands dans le dé-

veloppement démocratique de son économie ; ils souhaitent l'unification complète et l'indépendance de l'Allemagne sur les bases démocratiques et pacifiques qui sont celles de la République Démocratique allemande et de la réalisation de l'unité syndicale dans toute l'Allemagne.

Ainsi seront écartés à jamais le spectre des guerres entre les peuples allemand et français et les menaces d'invasion qui ont pesé si longtemps sur nos populations.

Les représentants de la F.D.G.B. saluent la lutte du peuple de France pour un Gouvernement d'Union Démocratique qui libérerait l'Etat de la domination de ces facteurs de guerre que sont les hommes des tris français et américains, gouvernement qui assurerait au peuple et à la nation française leur libération de l'emprise étrangère, garantirait à la France son indépendance, sa liberté, son développement économique et la placerait dans le camp des Nations pacifiques.

En luttant pour un tel gouvernement, le peuple de France, avec, à sa tête, la classe ouvrière, combat pour la même cause que le peuple allemand sous la conduite de la classe ouvrière allemande.

En obtenant des succès complets dans la réalisation de ces objectifs, non seulement les peuples allemand et français assureront définitivement leur voisinage pacifique, mais ils contribueront à rendre impossible toute nouvelle guerre d'agression en Europe.

C'est pourquoi les syndicats français et allemands considèrent comme un devoir commun d'assurer une action commune des prolétariats français et allemand contre les adversaires communs de cette politique démocratique et pacifique qui se trouvent dans l'Etat fantoche de Bonn aussi bien que dans les milieux dirigeants actuels de Paris.

Les représentants de la C.G.T. et de la F.D.G.B. sont certains d'exprimer les sentiments profonds des travailleurs de France et d'Allemagne en affirmant qu'ils s'opposent avec énergie à toute tentative nouvelle de leur faire prendre les armes les uns contre les autres ou de les lancer ensemble dans une nouvelle guerre mondiale qui ne pourrait être qu'une guerre d'agression impérialiste contre l'U.R.S.S. Les représentants de la C.G.T. et de la F.D.G.B. tiennent à rappeler le rôle décisif joué par l'Union Soviétique pour l'écrasement du fascisme et à marquer qu'elle est aujourd'hui la force principale du camp de la paix.

Dans le but de coordonner l'action des travailleurs allemands et français contre la coalition des forces impérialistes et de leurs agents scissionnistes et social-démocrates de droite, ligés contre leurs intérêts, les représentants de la C.G.T. et de la F.D.G.B. décident :

1) de renforcer en France et en Allemagne l'action des travailleurs pour la défense de la Paix conformément aux récentes décisions du Comité Exécutif de la F.S.M. ;

— de poursuivre, de renforcer et de soutenir dans les ports de France et d'Allemagne occidentale la lutte contre le chargement et le déchargement du matériel de guerre et d'établir, à cet effet, des relations étroites entre les travailleurs des ports de ces deux pays ;

— de renforcer leur participation à la campagne sous la signature de l'appel de Stockholm contre la bombe atomique ;

— de participer activement à la préparation et à la popularisation du deuxième Congrès Mondial des Partisans de la Paix qui se tiendra en octobre 1950 et d'y assurer une large représentation ouvrière ;

— de constituer des Comités de Défense de la Paix dans toutes les entreprises ;

2) de combattre en France et en Allemagne la tentative de concentration, sous la direction des capitalistes américains, de l'industrie du charbon et de l'acier de la France, de l'Ouest de l'Allemagne et des autres pays d'Europe occidentale ;

— de dénoncer ce plan, dit « Plan Schuman », comme une nouvelle tentative des impérialistes américains d'accroître leurs préparatifs de guerre, de ren-

forcer leur domination économique et politique et de porter atteinte aux droits économiques et sociaux des travailleurs ;

3) de lutter en France et en Allemagne pour l'unité syndicale sur le plan national et sur le plan international au sein de la F.S.M. ;

— de développer l'unité d'action de tous les travailleurs et d'aider les organisations et les militants qui, dans les zones occidentales de l'Allemagne, luttent pour l'unification des syndicats allemands ;

— de combattre et de dénoncer dans les deux pays, en expliquant leur trahison à tous les travailleurs, les dirigeants de l'Internationale jaune qui exécutent les ordres des impérialistes agressifs en tentant d'empêcher cette unification ;

— de renforcer, en France et dans les zones occidentales de l'Allemagne, la lutte pour les intérêts vitaux des travailleurs gravement compromis par la politique de préparation à la guerre et la domination des capitalistes américains ;

— de lutter d'un commun accord, dans les deux pays, pour la liquidation du Plan Marshall et de son corollaire, le Pacte Atlantique ;

— de renforcer les rapports amicaux et fraternels entre prolétaires allemands et français dans leur lutte commune,

— d'établir des contacts directs entre les organisations, les militants, les entreprises de France et d'Allemagne et notamment entre ceux des territoires occidentaux de l'Allemagne et ceux de la France.

Les représentants de la C.G.T. et de la F.D.G.B. décident, pour réaliser ces tâches communes, d'établir entre les deux organisations des rapports étroits et de procéder à des échanges d'expériences et à des consultations chaque fois que cela sera nécessaire.

Les représentants des syndicats français et allemands sont parfaitement conscients des grandes responsabilités qui incombent aux travailleurs de France et d'Allemagne dans la lutte présente pour empêcher les impérialistes de déclencher une nouvelle guerre mondiale.

En rendant impossible l'utilisation de la France et de l'Allemagne occidentale comme plateforme de guerre, en s'opposant victorieusement à la tentative d'utiliser les Français et les Allemands comme des mercenaires des fauteurs de guerre impérialistes, les peuples d'Allemagne et de France, avec à leur tête la classe ouvrière de ces deux pays, rendront impossible la réalisation des plans criminels des brigands impérialistes qui préparent une nouvelle et plus sanglante guerre mondiale.

C'est pourquoi les représentants de la C.G.T. et de la F.D.G.B. appellent tous les syndiqués, tous les travailleurs, les mères, les femmes et les jeunes à devenir d'ardents combattants pour la réalisation des tâches que ces organisations se sont fixées en commun et qui correspondent aux intérêts vitaux des peuples de France et d'Allemagne.

Ils les invitent à renforcer les liens d'amitié et de solidarité entre les travailleurs français et allemands.

Ils affirment leur certitude qu'en unissant leurs forces, dans une amitié sincère et mutuelle, les travailleurs réussiront à mettre en échec les plans des instigateurs de guerre.

Vive l'amitié entre les classes ouvrières allemande et française !

Vive la solidarité internationale !

Vive la Fédération Syndicale Mondiale !

Vive la Paix !

Berlin, le 15 juin 1950.

Pour la Confédération Générale du Travail :

Signé : Benoît FRACHON, Alain LE LEAP,

Olga TOURNADE, Lucien JAYAT.

Fédération des Syndicats Libres Allemands

(F. D. G. B.)

Bureau Fédéral :

Signé : Herbert WARNKE, A. STARCK, Friedel MALTER, H. SCHLIMME.

(Suite de la page 4)

Le Bureau Confédéral regrette que les dirigeants de la C.F.T.C., de F.O. et de la C.G.C. n'aient pas accepté d'établir en commun, avec elle, un véritable budget-type honnête, ce qui permettrait aux représentants des travailleurs à la Commission Supérieure, de hâter la terminaison de ses travaux et d'aboutir à un résultat acceptable.

28 JUIN

Le Bureau de la C.G.T. s'est réuni le 28 juin.

Il a décidé l'envoi d'un message de solidarité aux syndicats coréens dans leur lutte contre les fascistes provocateurs et les interventionnistes américains.

Le Bureau Confédéral élève une vigoureuse protestation contre l'attitude de provocation inouïe du gouvernement de Washington envers la république populaire de Corée et le gouvernement de la république populaire chinoise.

Par leur intervention armée, les fauteurs de guerre américains montrent qu'ils sont prêts à toutes les aventures, à tous les crimes contre l'humanité pour poursuivre leurs buts de domination mondiale.

Cette attitude d'aventuriers montre le grave danger pour la France, que constitue l'entière soumission de notre politique aux visées impérialistes des capitalistes américains.

Le Bureau Confédéral demande à la classe ouvrière de renforcer son action et son unité dans la lutte pour la défense de la paix, pour la signature de l'Appel de Stockholm, pour mettre un terme à la politique de catastrophe poursuivie par les équipes dirigeantes, pour un gouvernement d'union démocratique qui

Le Bureau Confédéral élève une véhémement protestation contre les mesures de police prises à l'encontre du secrétaire de la C.G.T., André Tollet, au cours de son séjour au Maroc.

La mobilisation policière organisée par la Résidence, constitue une flagrante violation du droit syndical et une pression intolérable vis-à-vis des travailleurs du Maroc.

libérera la France de l'étreinte mortelle des fauteurs de guerre américains.

Le Bureau Confédéral enregistre avec satisfaction les importants succès obtenus dans des milliers d'entreprises pour l'obtention des primes de vacances dont certaines atteignent 10.000 francs.

Il dénonce une fois de plus la volonté des gouvernants et du patronat de retarder autant qu'ils le peuvent la fixation du minimum vital en prenant prétexte la crise ministérielle pour retarder la réunion de la Commission Supérieure des Conventions Collectives.

Le Bureau Confédéral a entendu une information sur les travaux du Centre Confédéral d'Etudes Economiques en vue d'une campagne de masse pour dénoncer la grande trahison des intérêts nationaux que constitue l'application du plan Marshall, la politique de guerre, la liquidation des industries de paix et le chômage que tout cela entraîne.

Il a donné mandat au Centre de pousser activement ses travaux.

Un appel du Bureau Confédéral à l'Unité pour l'interdiction de la bombe atomique

« Nous, membres du Bureau de la Confédération Générale du Travail, nous adressons aujourd'hui à vous, travailleuses et travailleurs de France, manuels ou intellectuels, pour vous demander de signer l'Appel lancé à Stockholm, par le Comité Mondial des Partisans de la Paix et tendant à l'interdiction absolue de l'arme atomique.

« Nous l'avons signé nous-mêmes pleinement conscients du fait qu'une guerre atomique conduirait à l'anéantissement quasi-total de l'humanité, détruirait la civilisation et transformerait la France en une immense ruine jonchée de cadavres, mais aussi profondément convaincus que l'interdiction de l'arme atomique porterait un coup décisif à la menace de guerre.

« Très fraternellement, nous vous demandons à vous, ouvriers, employés, ingénieurs, techniciens et cadres, fonctionnaires, retraités et pensionnés, en face du terrible péril qui nous menace, de faire trêve aux stériles querelles partisans et, sans distinction d'appartenances politique, philosophique, religieuse ou syndicale, sans vous laisser détourner de l'objectif à atteindre : préserver la paix, de signer cet appel à la vie et de multiplier les initiatives pour le faire signer autour de vous. Nombreux sont les exemples déjà

connus de lutte commune d'ouvriers de centrales syndicales différentes unis dans la lutte contre la guerre.

« Nous nous adressons aux membres des organismes dirigeants des autres organisations syndicales et nous leur demandons de signer l'Appel de Stockholm et de recommander à leurs adhérents de le signer aussi. Nous les invitons à constituer avec nous un Comité de parrainage pour la signature de cet appel dans le monde ouvrier. »

Les Secrétaires Généraux :

B. FRACHON et A. LE LEAP.

Les Secrétaires :

DUCHAT, JAYAT, LE BRUN, MARION, MONMOUSSEAU, RACAMOND, RAYNAUD, TOLLET, Olga TOURNADE.

Le Bureau Confédéral adressera cet appel directement à la C.F.T.C., à F.O., à la Confédération Générale des Cadres, à la Fédération Autonome de l'Enseignement. Il invite les Fédérations, Unions Départementales et locales, syndicats et sections syndicales à adresser le même appel aux organisations correspondantes et à leur proposer l'organisation en commun du collectage des signatures.

Le 14 Juillet et l'Appel de Stockholm

Le Mouvement des Combattants de la Paix a décidé de faire du 14 juillet prochain une grande journée de lutte contre la bombe atomique et pour la libération des militants emprisonnés pour leur action en faveur de la Paix.

Les manifestations traditionnelles revêtiront, cette année, du fait même des événements, une importance exceptionnelle.

Elles s'inscrivent dans le cadre de la campagne de signatures de l'appel de Stockholm et doivent constituer un facteur supplémentaire dans la poursuite et l'accentuation de cette campagne.

Dans les entreprises, l'activité de l'organisation syndicale pour le collectage des signatures ne doit pas se ralentir un seul instant. Notre objectif reste : L'UNANIMITE DU PERSON-

NEL POUR L'APPEL DE STOCKHOLM.

Il arrive que certains camarades se trouvent gênés pour solliciter leurs compagnons de travail parce que, sur la base de la rue ou de la localité, ils ont déjà pu être sollicités.

Qu'à cela ne tienne. Quand un travailleur a signé, eh bien qu'il l'écrive sur le bulletin ou la liste ou le cahier. Ainsi, nous aurons un contrôle précis et pourrons suivre presque unité par unité la marche de la campagne de signatures.

Non seulement nos syndicats, nos sections syndicales doivent mobiliser les travailleurs pour la participation la plus large possible aux manifestations du 14 juillet, mais pour que chacun se fasse le collecteur de nouvelles signatures. Autant de signatures, autant de défaites pour les fauteurs de guerre.

La grande importance de la rencontre internationale de Nice de la Jeunesse

Nous attirons l'attention de tous les militants et de toutes les organisations syndicales sur l'importance que doit revêtir cette rencontre pour la paix et l'interdiction de la bombe atomique qu'organise le Comité Français de la Jeunesse démocratique auquel adhère la C. G. T.

Ces rencontres auront lieu à Nice du 12 au 20 août. Des relais parcoureront plus de 50 départements et 5.500 km. pour se rejoindre à Nice et échanger les flambeaux de la Paix avec les jeunes Italiens. Ces relais associeront les masses à la rencontre, qui sera la dernière grande manifestation avant le II^e Congrès mondial des Partisans de la Paix en octobre prochain.

Relais et rencontre doivent aider à préparer ce congrès mondial. C'est une occasion supplémentaire d'entraîner la jeunesse ouvrière à la lutte pour la Paix dans les formes qui correspondent à ses goûts.

Il n'est pas douteux que la magnifique manifestation des jeunes de Berlin que nous devons largement populariser aura un écho profond dans la jeunesse de France comme dans toute la classe ouvrière et ne peut qu'impulser les efforts pour la rencontre de Nice. C'est aussi un moyen efficace de contrecarrer le rattachement des « titistes » pour leurs voyages en Yougoslavie.

COMMENT AIDER LES JEUNES A ASSURER LE SUCCES DES RENCONTRES

RELAIS. — Toutes les U.D. et U.L. traversées par les relais peuvent, sans attendre, prendre contact avec les organisations démocratiques de jeunesse, là où ce n'est pas déjà fait, pour fixer le parcours exact et organiser dans les rassemblements la signature de l'appel de Stockholm. Il est possible aux U.D. non traversées de prévoir des relais secondaires rejoignant les branches principales comme l'ont déjà prévu les U.D. de Saône-et-Loire, de la Côte-d'Or, de l'Aube, de l'Aisne, etc...

Un Comité composé des organisations de jeunesse et de la C.G.T. doit être constitué dans chaque ville pour organiser et impulser les départs. Des caravanes peuvent être organisées suivant les distances, en vélo, en camion, en autocar ou par le train.

Il convient, pour permettre aux jeunes d'aller à Nice, et d'y passer huit jours de vacances au prix de 6.400 francs, d'impulser la lutte pour la prime de vacances.

Les Comités d'Entreprise peuvent voter des subventions pour le départ d'un groupe, en assurer le transport, les munir de tentes et de matériel de couchage, ce qui réduira les frais et aidera les organisateurs.

A tous de faire un effort pour mobiliser les jeunes dans les entreprises, et leur apporter l'aide nécessaire pour assurer succès de la rencontre.

PRENDS TA PLACE

Il y a un mois, le Bureau Confédéral a adressé aux Unions Départementales des Bulletins d'adhésions destinés aux unions locales, aux syndicats et sections syndicales.

Que sont devenus ces bulletins ?

Il a été remarqué que certaines U.D. avaient négligé de les faire parvenir aux destinataires et avaient, de ce fait, négligé le recrutement.

Un appel a été fait, dans la lettre du Bureau Confédéral, pour l'interdiction de la bombe atomique, une page a été réservée au recrutement. Un cliché du bulletin d'adhésion a paru dans *Le Peuple* et dans le dernier bulletin du délégué du personnel, ainsi que des appels au renforcement de notre C.G.T.

Quelles sont les réalisations ?

Le recrutement a-t-il été mis à l'ordre du jour aux réunions de bureau ? Quelles décisions ont été prises ? La campagne d'adhésion lancée au dernier C.C.N. doit trouver chez les travailleurs un écho favorable, à la condition toutefois que chaque militant se sente mobilisé pour cette campagne illimitée.

Les occasions sont nombreuses pour gagner de nouveaux adhérents, mais nous devons dire que certains responsables ne mettent pas assez d'ardeur et n'ont pas assez d'enthousiasme pour cette tâche.

Pourtant, quelle satisfaction de rapporter une adhésion, de trouver un combattant de plus. Faire une adhésion, c'est quelque chose pour un militant. Et pensez donc, si nos 100.000 militants à tous les échelons, de la Fédération à la Section syndicale d'entreprise, de l'U.D. au délégué du personnel, faisaient seulement une adhésion chacun par semaine pendant 3 mois, nous aurions réalisé 1.500.000 adhérents de plus au prochain C.C.N.

C'est possible, c'est réalisable, disons même que si ce résultat n'est pas déjà obtenu, c'est que nos camarades les plus responsables n'ont pas porté toute l'attention désirable à l'important problème du recrutement.

Ce retard peut être rattrapé très vite, le militant le plus haut placé dans la direction des affaires syndi-

cales doit donner l'exemple en recrutant lui-même sans attendre l'occasion, mais en recherchant l'occasion.

L'exemple de l'Ardèche

Nos camarades de l'Ardèche ont compris la nécessité de recruter et ils recrutent. Le secrétaire de l'U. D. et le secrétaire de l'U. L. de Aubenas ont décidé de constituer une section syndicale au barrage de Montpezat, ils ont fait une réunion malgré les gendarmes et en plein air, ils ont constitué la section avec 40 adhérents.

A l'U. L. de Cheylard, 10 adhésions au bâtiment, 20 au textile.

A Privas : 12 adhésions aux P.T.T.

Le camarade BOILS, du Teil, a fait 22 adhésions en un mois, tout le personnel de l'entreprise où il travaille est syndiqué à la C.G.T.

A la réunion du Conseil Syndical des cheminots au Teil, nous dit le camarade BOIRON, Secrétaire de l'U. D., et à laquelle j'ai assisté, deux bulletins d'adhésion ont été donnés à chacun des 62 membres du conseil syndical avec le mot d'ordre de les faire remplir d'ici la fin du mois.

Nos camarades de l'U.D. de l'Ardèche ont un objectif qui peut être l'objectif de tous : les listes C.G.T. aux élections à la Sécurité Sociale ont obtenu 12.000 voix, ce qui fait, avec les cheminots, 15.000 travailleurs qui font confiance à la C.G.T., il s'agit donc de faire adhérer tous ces camarades et ils ont pris des dispositions.

Ils ont utilisé le bulletin d'adhésion illustré de la C.G.T., ils ont remis à chaque membre de la C.A. une certaine quantité de ces bulletins en tenant compte de leur possibilité et ils les ont invités à se mettre au travail et à transmettre sans retard les résultats au fur et à mesure que les adhésions sont faites.

Ce qu'ont fait nos camarades de l'Ardèche, toutes les U.D. peuvent le faire. Au travail, camarades responsables. A chaque réunion de bureau, annoncez le nombre d'adhésions, le nombre de sections syndicales constituées.

C'est du rayonnement de la C.G.T. qu'il s'agit ; c'est à nous de le faire grandir.

Une bonne méthode : COORDONNER LES EFFORTS

Une nécessité : ÊTRE PLUS PRÈS DES MASSES

— par R. HABERT —
Secrétaire de la Fédération des Cuirs et Peaux

La méthode expérimentée par la Commission d'Organisation de la C.G.T., dans le département de la Gironde, mérite, à mon avis, d'être connue et renouvelée.

Nos camarades, dans ce département, rencontrent de grandes difficultés.

Le passage des Marquet et autres politiciens de son acabit y a laissé quelques traces, à Bordeaux en particulier.

Nos camarades de l'Union départementales recevaient bien, assez fréquemment, la visite de Secrétaires de Fédération (quand ils les voyaient, car tous ne prenaient pas contact avec l'U.D.). Mais le passage de Secrétaires fédéraux ne donnait généralement que peu de résultats et le redressement s'avérait difficile.

Outre la décision de certaines Fédérations, dont la nôtre, de changer quelque peu leurs méthodes de « passages-éclairés » dans les centres, la Commission d'Organisation de la C.G.T. eut l'idée, excellente à mon sens, de demander aux Fédérations de coordonner leur action, entre elles et avec l'U.D., dans ce département.

Au moment où ces lignes sont écrites, l'expérience est en cours. Cependant, nous pouvons déjà en tirer quelques enseignements.

Une dizaine de Secrétaires de Fédération sont descendus à Bordeaux, en l'espace de quinze jours, et y sont restés, chacun, une semaine ou plus.

La présence à Bordeaux des Secrétaires Fédéraux n'a pas manqué de faire parler dans les usines. D'autant plus que la presse démocratique nous y aide, dans une large mesure, en publiant chaque jour une interview de l'un d'entre nous.

L'agitation ainsi créée dans une dizaine d'industries à la fois ne pouvait manquer de susciter un enthousiasme, une confiance qui ne tardèrent pas à se répercuter sur certains de nos militants, jusqu'à présent accablés et sans réaction sous le poids des difficultés, et se solda par une recrudescence d'activité.

Les résultats obtenus dans les Cuirs et Peaux, au cours de cette campagne, permettent d'ailleurs de se faire une idée sur la valeur d'une telle méthode.

En cinq jours, huit réunions d'entreprise ont été organisées ; huit sections syndicales ont été constituées (cinq immédiatement, les trois autres la semaine suivante), dont cinq dans des usines où nous n'avions plus aucun syndiqué.

Deux cents adhésions ont été recueillies au cours de ces réunions.

Si l'on tient compte que nous avons pénétré dans cinq nouvelles usines, dont l'effectif varie, pour chacune, de 100 à 350 ouvriers et ouvrières, on peut présager des perspectives ouvertes par ces premiers résultats.

Il faut reconnaître, cependant, que nous aurions pu faire beaucoup mieux. En effet, on n'avait pas attaché suffisamment d'importance à la venue des Secrétaires de Fédérations et par suite, la tournée n'avait pas été sérieusement préparée.

L'Union départementale, pour sa part, ne s'était pas préoccupée de la façon dont notre séjour à Bordeaux avait été organisé par les Syndicats.

Il aurait été bon, étant informés de notre arrivée, que les responsables de l'U.D. et de l'U.L. réunissent les cadres des Syndicats afin d'attirer leur attention sur l'importance qu'il fallait attacher à la venue de ces Secrétaires Fédéraux, de leur expliquer tout ce que nous pouvions en attendre et d'insister pour que notre séjour soit organisé d'une façon minutieuse. Il fallait aussi examiner avec eux comment les aider à préparer cette tournée, et la contrôler.

L'aide de la presse démocratique, que nous avons sollicitée à notre arrivée, aurait dû l'être quelques jours auparavant, afin de créer le climat.

Les résultats auraient sans doute été meilleurs, également, si certains de nos militants étaient un peu plus près des masses, si au lieu de rester dans les bureaux à attendre les ouvriers, comme l'épicier, derrière son comptoir, attend les clients, ils allaient plus souvent dans les usines.

Ils connaîtraient mieux les besoins des travailleurs et leurs sujets de mécontentement.

Ils auraient su que les ouvriers de chez Tachon, par exemple, ne perçoivent pas les 8 % d'augmentation accordés par la plupart des patrons de la chaussure de Bordeaux ; que le plus grand mécontentement règne chez L. Trolliet, où les ouvriers aux pièces sont mis dans l'obligation de venir à l'usine, même quand il n'y a pas de travail et ne sont pas payés ; que chez Souillac, les travailleurs sont excédés par les méthodes du patron, qui les fait travailler la nuit ou le dimanche et les renvoie chez eux dans la journée, etc...

Si l'on connaissait tous ces faits, on ne se contenterait pas de reprendre les revendications formulées, sur le plan national, par la C.G.T. ; on y ajouterait toutes ces revendications particulières, si sensibles aux ouvriers.

Ainsi, on aurait davantage la confiance des travailleurs, et on la mériterait mieux aussi.

Comment s'étonner que des ouvriers boudent l'organisation syndicale, quand celle-ci ne se penche pas sur leurs sujets d'inquiétude et de mécontentement ?

Il est nécessaire de rompre avec ces méthodes bureaucratiques, encore trop en vigueur dans certaines de nos organisations.

L'expérience de Bordeaux démontre, malgré les faiblesses indiquées plus haut, que dans la mesure où l'on fait confiance aux ouvriers, où l'on se penche avec sollicitude sur toutes leurs aspirations, les difficultés les plus grandes peuvent être surmontées, et que la coordination des efforts y aide efficacement.

Contre la répression

C'est malheureusement par centaines que nous comptons les travailleurs qui, à des titres divers, subissent actuellement la répression patronale et gouvernementale. Pour les uns, c'est le congédiement de l'entreprise et, par conséquent, le chômage et la misère, pour les autres des poursuites judiciaires, de lourdes condamnations avec sursis et d'énormes amendes. Enfin, pour un nombre toujours plus élevé, la prison.

Une des vertus essentielles du syndicalisme, c'est la solidarité prolétarienne.

C'est cette solidarité qu'il faut faire jouer à plein dans les circonstances présentes, pour défendre et aider nos camarades frappés par la répression.

Dans chaque union départementale, dans chaque union locale, nous devons examiner cette solidarité avec un large esprit d'unité en vue de la constitution de comités de défense et de soutien des victimes de la répression.

Non seulement ces comités auront pour but d'aider nos camarades, mais encore, ils se fixeront comme objectif de créer autour d'eux un vaste mouvement de masse contre la politique de fascisation de la France en vue de la préparation d'une nouvelle guerre mondiale.

Nous prions les unions départementales d'adresser au Bureau Confédéral la liste des victimes de la répression avec les renseignements les plus complets sur leur situation de famille, l'objet de leur inculpation ou de leur condamnation, etc...

Après les élections à la Sécurité Sociale **Le programme d'amélioration de la C.G.T. et la défense de la S. S. au sein des Caisses**

En ce moment, toutes les Caisses Primaires de Sécurité Sociale et les Caisses d'Allocations Familiales de France procèdent à l'élection de leurs bureaux.

Il s'agit de ne pas laisser enlever à la C.G.T. le bénéfice de la grande victoire qu'elle a remportée le 8 juin aux élections générales des Caisses.

Il s'agit d'opposer aux manœuvres de division et aux coalitions honteuses des scissionnistes, l'unité de tous les administrateurs décidés à défendre les assurés sociaux, à améliorer l'actuelle législation et décidés à réserver aux représentants des salariés, les postes les plus responsables dans la direction des Caisses et à en éliminer les patrons.

La C.G.T. a fait, dans ce sens, des propositions d'unité d'action à la C.F.T.C., à F.O. et à la Mutualité Française.

Des démarches identiques ont dû s'effectuer dans toutes les Unions Départementales, des contacts pris.

A l'heure actuelle, sur le plan national, seule la C.F.T.C. a répondu. Nous attendons la réponse des autres.

La réponse de la C.F.T.C. est un refus poli et diplomatique. Cependant, elle n'interdit pas la possibilité d'accords sur le plan départemental.

Nos amis doivent continuer à poursuivre sans défaillance leurs efforts vers la réalisation de l'unité d'action sur nos propositions, en s'adressant si ce n'est fait, aux responsables des U.D. des autres Organismes et en rendant publiques toutes leurs propositions.

Par ailleurs, il apparaît que les dirigeants de F.O. continuent à poursuivre avec acharnement leurs efforts pour la réalisation de blocs anticégétistes, avec l'aide du patronat, pour éliminer les militants de la C.G.T., malgré la première place obtenue lors des élections.

Des opérations de ce genre ont d'ores et déjà été réalisées dans certaines Caisses.

Citons en particulier l'Yonne, où après avoir réalisé des accords verbaux avec nos camarades, les élus de la C.F.T.C., après retour de leur secrétaire de Paris, ont changé leur position et contribué à battre le candidat C.G.T. à la présidence, en bloquant à cet effet leurs voix avec celles de F.O. et du patronat.

Il en a été de même à la Caisse de la Région Parisienne.

Il importe que partout où des faits de ce genre pourraient se produire, l'attitude des scissionnistes et leurs

manœuvres soient rapidement dénoncées.

L'U.D. de l'Yonne a immédiatement réagi en éditant des milliers de tracts dans les Entreprises et en organisant une protestation de masse des assurés sociaux.

Nous recommandons à toutes les directions d'Unions Départementales de tenir immédiatement au courant la direction Confédérale du résultat des élections des Bureaux des Caisses et à nous adresser les noms et adresses de leurs élus aux dits Bureaux.

Elections au deuxième degré aux Caisses Régionales d'Invalidité et de Vieillesse

Nous rappelons que ces élections ont lieu à la proportionnelle.

La C.G.T. ayant, dans toutes les régions, suffisamment d'élus pour présenter partout des listes complètes de candidats, il convient d'aller à ces élections au deuxième degré comme la C.G.T. est allée aux élections générales du 8 juin et sur la base du programme d'amélioration de la Sécurité Sociale, dont la gratuité des soins, le relèvement de l'allocation aux vieux travailleurs, l'élimination des patrons des Conseils d'Administration, sont les points essentiels.

Nous attirons l'attention de nos camarades sur le fait que toutes les organisations ayant eu des élus le 8 juin, ne vont pas, dans toutes les régions, posséder partout un nombre suffisant pour présenter, comme c'est obligatoire, une liste complète ; des alliances sont, par conséquent, nécessaires.

Nous demandons que l'attention la plus vigilante soit apportée à la réalisation de ces alliances et que, le cas échéant, soient immédiatement dénoncées aux assurés sociaux les manœuvres sordides des scissionnistes.

✱

En ce qui concerne l'orientation de efforts des administrateurs de la C.G.T. au sein des Conseils d'Administration des Caisses pour la défense du programme d'amélioration présenté aux élections par la C.G.T., nous donnerons incessamment des indications précises sur les revendications immédiates qu'en direction de ce programme, les administrateurs de la C.G.T. devront défendre et pour lesquelles ils devront développer au maximum leurs efforts d'unité d'action au sein des Conseils d'Administration des Caisses.

Nécessité de ne pas ralentir l'activité syndicale pendant les vacances

Le ralentissement ou l'arrêt de certaines activités pendant la période des vacances a tendance à gagner fâcheusement ces dernières années notre mouvement syndical.

Dans certaines Fédérations et Unions Départementales, il nous arrive d'entendre : « Nous poserons telle revendication après les congés payés » ou bien « Nous ferons telle réunion en septembre » et bien d'autres propositions de ce genre, qui montrent bien que ces camarades sont persuadés que l'année syndicale, comme l'année scolaire, n'a que dix mois.

Nous rappelons à ces camarades que :

1° La majorité des travailleurs ne dispose que de deux semaines de congé ;

2° Tous les travailleurs ne désertent pas toutes les entreprises en même temps.

Il nous faut faire très attention ; ce laisser-aller est néfaste à notre lutte et à notre organisation qui ne saurait souffrir d'interruption, sinon, il faut à la reprise, dépenser beaucoup d'efforts et perdre des semaines pour redonner à la machine sa vitesse normale. L'activité syndicale est plus longue à remettre en route qu'une chaîne de fabrication.

Le ralentissement de la vie syndicale au cours des étés passés est reflété par les fluctuations dans la prise des timbres. D'un rapide examen de cette évolu-

tion en 1949 dans plusieurs départements, il ressort que la moyenne mensuelle des timbres placés au cou, des trois premiers mois est cinq fois supérieure à la moyenne de juillet, Août et septembre.

Tous les ans, nous entendons des camarades responsables dire « à la rentrée, les gars se mettront à jour ». Eh bien non ! Tous les ans la reprise est lente, et la baisse du nombre des cotisants, très nette au début des congés payés, n'est pas entièrement résorbée par la suite. Nous avons même constaté que, dans certaines U.D., le mouvement descendant se poursuivait jusqu'à la reprise des cartes de l'année suivante et ceci indépendamment de la reprise de l'activité revendicative.

Il est donc urgent, dans cette période, que nos directions syndicales, surtout les plus responsables, prennent des dispositions contre le coup de frein donné à notre activité, notamment en assurant le remplacement effectif du secrétaire général pendant son congé.

Nous n'avons pas le droit, au moment où la lutte se durcit, de ralentir notre action. Il s'agit donc, après avoir échelonné les congés des camarades responsables, d'aménager le plan de travail et la répartition des tâches pendant les mois d'été et surtout de prendre toutes dispositions pour que la continuité du contrôle de l'application des décisions soit assurée mieux encore qu'en temps normal, et ceci du sommet jusqu'à la base.

